



Regards

sur *Flourens*

n° 40

Mai
2013

Magazine d'informations municipales



Le mot du Maire



Budget 2013

Le jeudi 4 avril, le Conseil Municipal a voté le budget de l'année 2013.

Le vote du budget est un acte particulièrement fort et décisif pour la collectivité puisque, naturellement, il détermine les orientations générales de la commune, elles-mêmes portées par les choix politiques des élus.

Malgré la pression financière sur les collectivités territoriales, la municipalité persévère dans la voie qu'elle s'est tracée depuis 2008 : gérer prudemment ses finances tout en investissant dans le bien-être quotidien de ses administrés et l'avenir de la commune.

Aujourd'hui, notre territoire doit adapter sa gestion au contexte actuel. Alors que la demande citoyenne en matière de services ne cesse de croître, les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités s'alourdissent. Pour continuer à assurer un service public de qualité et répondre à de nouveaux besoins, la commune doit mobiliser tout son savoir-faire.

Les finances de Flourens sont saines grâce à cinq priorités clairement retenues :

- La première est de maîtriser la pression fiscale avec le choix de la stabilité des taux pour la 3^e année consécutive. **Vos élus n'augmentent pas la fiscalité communale. Les taux communaux sont maintenus à la même hauteur que ceux de 2011 et 2012.**
- La deuxième est de proposer des investissements de qualité afin de préparer l'avenir (crèche, écoles, salle sportive...) et mettre en valeur le passé (conservation du patrimoine – Eglises de la Madeleine et Saint-Martin).
- La troisième est de conforter les services au quotidien et préserver la qualité de vie des Flourensois par la prise en compte du développement durable au travers de l'Agenda 21. Cette notion de développement durable passe par des actions précises comme la limitation du recours aux produits phytosanitaires « objectif 0 phyto », la gestion différenciée des espaces verts, la rénovation de notre parc d'éclairage public, la diminution de la consommation d'énergie...
- La quatrième est de garantir une politique sociale et éducative par le biais de tarifs municipaux stables, une politique tarifaire pour la restauration scolaire inchangée et une qualité constante des repas servis aux enfants.
- La cinquième est de soutenir la culture, les loisirs et le sport par la mise en place d'une programmation culturelle annuelle, riche et diversifiée, des manifestations à la portée de tous. Ce soutien se caractérise également par un soutien financier, technique et humain au monde associatif local passant notamment par la mise à disposition des équipements et des services aux associations.

Ces priorités qui influent chaque jour sur la vie des Flourensois sont celles que le budget municipal s'attache à organiser, à favoriser, à développer.

C'est un budget ambitieux et millimétré. Notre feuille de route est claire : trouver le juste équilibre entre des services publics de qualité, la réalisation d'équipements structurants et le désir de ne pas augmenter la fiscalité locale. Le tout en préservant une situation financière saine, grâce à une bonne gestion des deniers publics, afin de servir au mieux le bien-vivre à Flourens pour chacun d'entre vous.

Regards sur Flourens

Contact mairie
 mairie@flourens.fr
 info-comm@flourens.fr
 05 61 83 60 19
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial
 Rudolphe Bert
 Anne-Lise Camus
 Didier Fériol
 Marie-Claire Labédan
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
 MicroSophia Communication
 05 62 71 01 26

Éléments retenus pour la constitution du budget 2013

Année 2012 – Programmes débutés et non terminés en 2012

budget communal

3

PROGRAMMES	MONTANT T.T.C	MONTANT H.T.	SUBVENTION	FINANCEMENT	
Réfection du Hall d'accueil Mairie (Mobilier)	24 000,00 €	20 066,89 €	0,00 €	BP 2012	Restes A Réaliser
Ateliers	350 000,00 €	292 642,14 €	42 642,00 €	BP 2012	"
Ateliers (MOE)	28 756,00 €	24 043,48 €	0,00 €	BP 2012	"
Salle omnisports (MOE)	460 000,00 €	384 615,38 €	0,00 €	BP 2012	"
Logiciel Magnus	3 700,00 €	3 093,65 €	928,00 €	BP 2012	"
Planches de rives Mairie			1 003,00 €	BP 2012	"
Cloches (Bâti + système électrique)			3 637,00 €	BP 2012	"
Ordinateur + Logiciel bibliothèque			1 006,00 €	BP 2012	"
Aspirateur à feuilles			1 204,00 €	BP 2012	"
Total	866 456,00 €		50 420,00 €		

Année 2013

PROGRAMMES	MONTANT T.T.C	MONTANT H.T.	SUBVENTION	FINANCEMENT	
Salle omnisports (MOE)	440 000,00 €	367 892,98 €		BP 2013	
Ateliers (BE contrôle + étude des sols + SPS)	12 000,00 €			BP 2013	
Ateliers			45 151,00 €	BP 2013	Oubli 2012
Tondeuse	15 000,00 €	12 541,81 €	3 763,00 €	BP 2013	
Tables + chaises (école élémentaire)	21 000,00 €	17 558,53 €	5 268,00 €	BP 2013	
Boulodrome (Terrain)	20 000,00 €	16 722,41 €	5 016,00 €	BP 2013	
Boulodrome (Bâtiment)	60 000,00 €	50 167,22 €	15 050,00 €	BP 2013	
Club-house boulodrome	60 000,00 €	50 167,22 €	15 050,00 €	BP 2013	
Module skate-park	18 600,00 €	15 551,84 €	4 666,00 €	BP 2013	
Travaux électricité Zone Industrielle	60 000,00 €		32 000,00 €	BP 2013	
Parcours santé	9 000,00 €	7 525,08 €	1 664,00 €	BP 2013	
Armoire frigorifique	2 350,00 €	1 964,88 €	0,00 €	BP 2013	
Matériel électrique (Souffleur, sécateur)	2 400,00 €	2 006,69 €	0,00 €	BP 2013	
Fendeur bûches	2 200,00 €	1 839,46 €	0,00 €	BP 2013	
PCs Mairie	2 200,00 €	1 839,46 €	552,00 €	BP 2013	
Toiture église village	37 000,00 €	30 936,45 €	9 280,00 €	BP 2013	
Total	761 750,00 €		137 460,00 €		
Cœur de village	270 000,00 €			BP 2013	Fonctionnement (Cpte 6554)

Taxes 2013

Evolution et vote des taux communaux

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %

TAXES	Taux moyens communaux 2012 au niveau		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2013	Taux Flourens					Nouveau taux (= 2012)
	national	départemental		2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010	2011-2012	
Taxe habitation	23,83 %	25,38 %	49,11 %	13,05 %	13,31 %	13,58 %	13,85 %	9,83 %	9,83 %
Foncier bâti	20,04 %	22,50 %	51,07 %	14,28 %	14,57 %	14,86 %	15,16 %	9,98 %	9,98 %
Foncier non bâti	48,79 %	90,16 %	196,07 %	72,87 %	74,33 %	75,82 %	77,34 %	53,20 %	53,20 %
Taxe professionnelle	»	»		15,49%	15,80%	16,12%	-	-	
Taux relais/CFE							16,44 %	32,90 %	

Compte administratif de la commune 2012

Balance générale récapitulative du compte administratif 2012

	Recettes	Dépenses	Différence
Fonctionnement			
- opérations réelles	2 186 867,21 €	1 597 080,07 €	
- opérations d'ordre		77 708,00 €	
Total exercice 2012	2 186 867,21 €	1 674 788,07 €	512 079,14 €
- affectation N-1* (Excédent de fonctionnement de 2011)	306 055,07 €		
Total fonctionnement	2 492 922,28 €	1 674 788,07 €	818 134,21 €
Investissement			
- opérations réelles	232 362,75 €	233 721,65 €	
- opérations d'ordre	77 708,00 €		
- affectation N-1 (Excédent de fonctionnement de 2011)	600 000,00 €		
Total exercice 2012	910 070,75 €	233 721,65 €	676 349,10 €
- affectation N-1** (Excédent d'investissement de 2011)	613 843,98 €		
Total investissement	1 523 914,73 €	233 721,65 €	1 290 193,08 €
Résultat exercice 2012			2 108 327,29 €
Restes à réaliser			
Réfection du Hall d'accueil Mairie (Mobilier)	0,00 €	24 000 €	
Ateliers	42 642 €	378 756 €	
Salle omnisports (MOE)	0	460 000 €	
Logiciel Magnus	928 €	3 700 €	
Planches de rives Mairie	1 003 €	0,00 €	
Cloches (Bâti + système électrique)	3 637 €	0,00 €	
Ordinateur + Logiciel bibliothèque	1 006 €	0,00 €	
Aspirateur à feuilles	1 204 €	0,00 €	
Total	50 420 €	866 456 €	-816 036 €
Résultat cumulé			1 292 291,29 €

* 306 055,17 = 889 473,26 (Excédent total de fonctionnement de 2011) – 600 000 € + 16 581,81 € (Assainissement 2010)

** 613 843,98 € = 549 917,44 € (Excédent d'investissement 2011) + 63 926,54 € (Assainissement 2010)

Comparaison des Comptes Administratifs de 2007 à 2012

Fonctionnement

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charges à caractère général	514 137,38 €	598 351,03 €	541 601,82 €	456 165,26 €	463 860,84 €	459 928,00 €
Fournitures entretien (Produits écoles + salle des fêtes + bâtiments communaux + voirie)	4 042,88 €	5 922,21 €	12 028,58 €	7 303,74 €	9 668,92 €	5 927,00 €
Livres, disques, cassettes, autres (Bibliothèque municipale)	3 145,62 €	3 481,47 €	3 639,29 €	3 580,60 €	3 578,96 €	3 615,00 €
Fournitures scolaires	10 174,91 €	10 881,00 €	9 455,99 €	14 750,50 €	14 449,13 €	13 749,00 €
Fournitures administratives	1 376,68 €	2 987,94 €	3 438,74 €	2 346,98 €	2 016,46 €	1 282,00 €
Energie-électricité	70 174,70 €	65 531,04 €	78 362,00 €	72 968,15 €	73 450,52 €	80 848,00 €
Entretiens de voies et réseaux (Illuminations fin d'année, déchets verts, encombrants, OM, réparation éclairage public...)	43 058,05 €	70 327,62 €	57 647,95 €	59 779,11 €	27 272,96 €	15 478,00 €
Entretien matériel roulant (Réparation 205, partner, pneus...)	2 112,05 €	5 265,08 €	6 962,81 €	1 670,27 €	8 135,77 €	5 812,00 €
Maintenance (Espaces verts communaux, photocopie, chauffage école, abribus, guirlandes Noël, réseau TV, tableau église...)	33 314,62 €	34 907,63 €	22 573,48 €	15 750,53 €	31 390,07 €	32 294,00 €
Fêtes et cérémonies (Apéritifs communaux, frais d'animation, SACEM, Noël écoles...)	10 538,98 €	11 377,36 €	10 547,52 €	22 057,63 €	15 984,89 €	12 380,00 €
Remboursement autres organismes (Léo-Lagrange, SITPRT)	147 554,76 €	220 377,54 €	66 854,61 €	25 867,00 €	466,00 €	474,00 €
Charges de personnel	431 089,92 €	419 543,25 €	632 705,35 €	669 509,06 €	728 128,14 €	832 785,00 €
Personnel titulaire	279 669,18 €	275 669,81 €	311 809,01 €	317 258,02 €	311 359,37 €	358 369,00 €
Personnel non titulaire	12 513,34 €	9 940,05 €	127 636,50 €	137 671,49 €	177 539,71 €	186 813,00 €
URSSAF	43 979,66 €	42 874,26 €	75 013,21 €	79 253,96 €	87 094,52 €	96 981,00 €
Cotisation caisse retraite	53 036,29 €	50 153,48 €	56 441,90 €	62 037,46 €	67 275,46 €	70 386,00 €
Autres charges de gestion courante	257 680,02 €	275 779,40 €	299 870,30 €	216 317,29 €	231 563,23 €	297 119,00 €
Contribution organ. regroupés (Crèche, Syndicats)	159 127,91 €	166 281,26 €	185 864,87 €	102 272,44 €	149 842,16 €	202 575,00 €
CCAS	5 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subventions	11 914,00 €	17 048,00 €	17 410,00 €	17 410,00 €	16 746,00 €	29 165,00 €
Charges financières (Commune, Syndicats)	43 772,60 €	39 377,18 €	32 002,20 €	28 063,18 €	30 974,85 €	25 137,00 €

Les charges à caractère général ont baissé de 10,54 %. Cela est dû à la conjonction de deux éléments : l'adhésion de la commune à la CUGT en 2011 (baisse du poste « déchets verts, encombrants, Ordures Ménagères ») et à la gestion rigoureuse de nos dépenses. À noter l'augmentation du poste Energie-électricité liée pour partie à l'augmentation des tarifs.

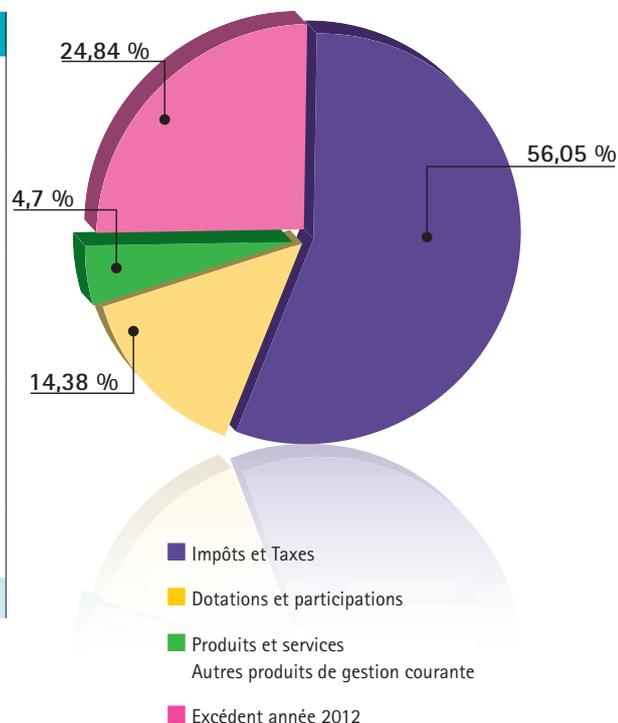
L'augmentation des charges de personnel, à partir de 2009, résulte de la municipalisation des services « Enfance-Jeunesse » (CLAE, CLSH, CAJ) et de l'embauche de personnel supplémentaire pour être en conformité avec la législation en termes d'encadrement des enfants. En contrepartie la participation de la commune auprès de la Fédération Léo-Lagrange a baissé. Par ailleurs il faut

noter la part importante que prend la GVT (avancement et qualification du personnel) ainsi que la pérennisation des postes de policier municipal et chargées de mission Agenda 21.

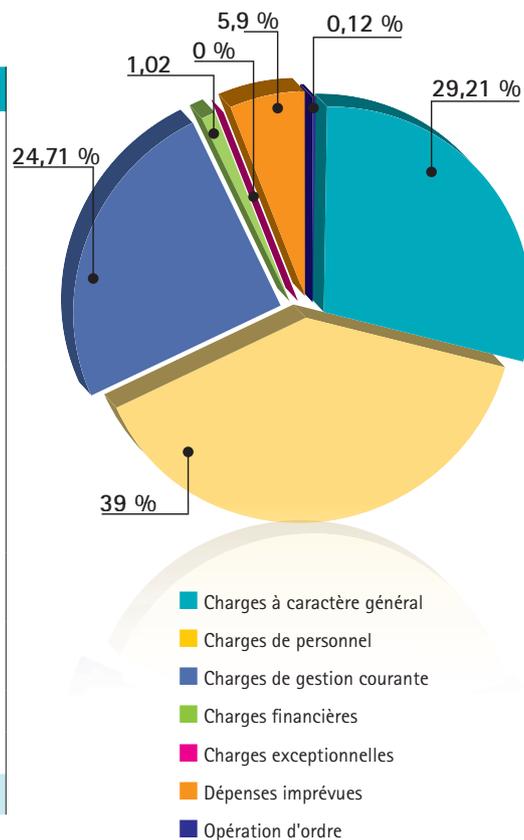
Les autres charges de gestion courante ont augmenté de 15,30 %. Cela correspond, à partir de 2006, aux frais de fonctionnement de la crèche intercommunale. Ces frais sont compensés par l'attribution d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne dans le cadre du contrat enfance.

Les charges financières ont baissé de 42,57 %, C'est le résultat de notre politique de désendettement de la commune menée depuis 2001.

RECETTES	
Impôts et Taxes Impôts locaux, attribution fiscale CUTM	1 203 058 €
Dotations et participations Etat + CAF	308 645 €
Produits et services Restauration scolaire + centres de loisirs + concessions	100 900 €
Autres produits de gestion courante Location salle des fêtes + frais reproduction	520 €
Excédent année 2012 818 134 € – 285 000 €	533 134 €
Total	2 146 257 €



DÉPENSES	
Charges à caractère général Electricité, carburants, maintenance, bâtiments, fournitures scolaires,...	627 100 €
Charges de personnel Titulaires, non titulaires, charges	837 157 €
Charges de gestion courante Syndicats, subventions, indemnités élus, fonds concours « Cœur de village »	530 400 €
Charges financières Intérêts des emprunts	22 050 €
Charges exceptionnelles Titres annulés	200 €
Dépenses imprévues Opération d'ordre	126 762 €
Total	2 146 257 €

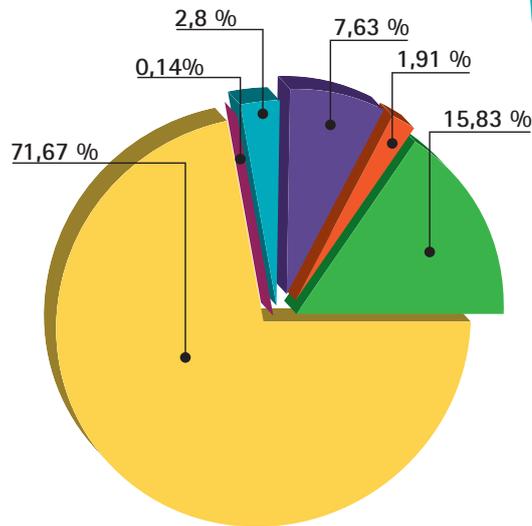


Budget d'investissement 2013

budget communal

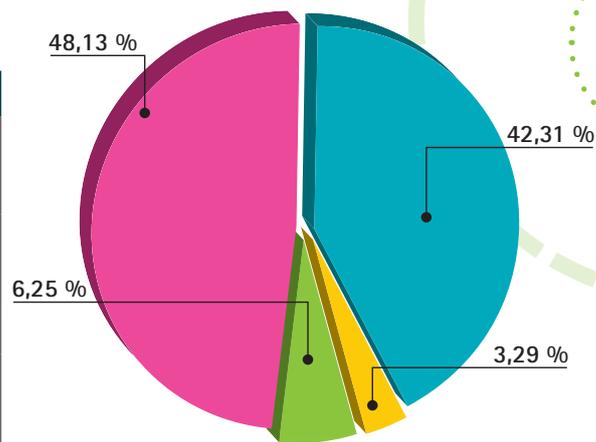
7

RECETTES	
Subventions d'investissement Conseil général Haute-Garonne	137 460 €
Dotations fonds divers réserves FCTVA, TLE	34 500 €
Excédent fonctionnement 2012	285 000 €
Excédent investissement 2012	1 290 193 €
Opération d'ordre	2 588 €
Restes à réaliser 2012 Ateliers municipaux...	50 420 €
Total	1 800 161 €



- Subventions d'investissement
- Dotations fonds divers réserves
- Excédent fonctionnement 2012
- Excédent investissement 2012
- Opération d'ordre
- Restes à réaliser 2012

DÉPENSES	
Dépenses d'équipement Salle omnisports, ateliers municipaux, matériel...	761 750 €
Remboursement emprunts Capital des emprunts	59 300 €
Dépenses imprévues	112 655 €
Restes à réaliser 2012 Salle omnisports, ateliers municipaux...	866 456 €
Total	1 800 161 €



- Dépenses d'équipement
- Remboursement emprunts
- Dépenses imprévues
- Restes à réaliser 2012

Subventions aux coopératives scolaires et associations

SUBVENTIONS 2013

1 Anciens Combattants	600 €
2 A. S. F. D. L. (Foot)	1 000 €
3 Association Flourens notre Village	150 €
4 Ass Petite Maison Hermance	150 €
5 A. T. A. (Troisième Age)	840 €
6 Bibliothèque	200 €
7 Boule Rouillée (Pétanque)	600 €
8 CACCA (Chasse)	1 000 €
9 Comité des Fêtes	7 000 €
10 Dose d'Art'scénic (Théâtre)	300 €
11 F. C. P. E.	400 €
12 Florus	500 €
13 G. F. F.	150 €
14 Les Colverts	1 000 €
15 Maison « Hibou-C aillou-Genou »	6 000 €
16 SCRAP 31	150 €
17 T. M. F. (Tennis)	800 €
Total Associations FLOURENS	20 840 €

A

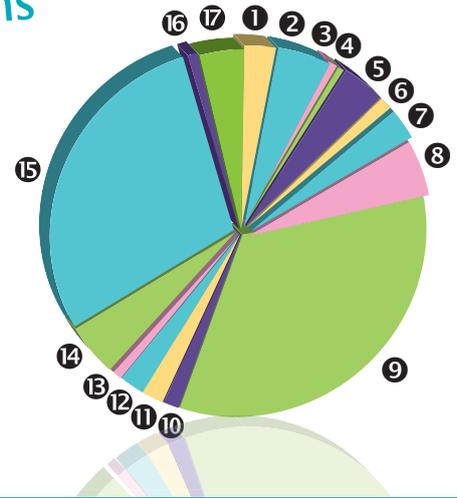
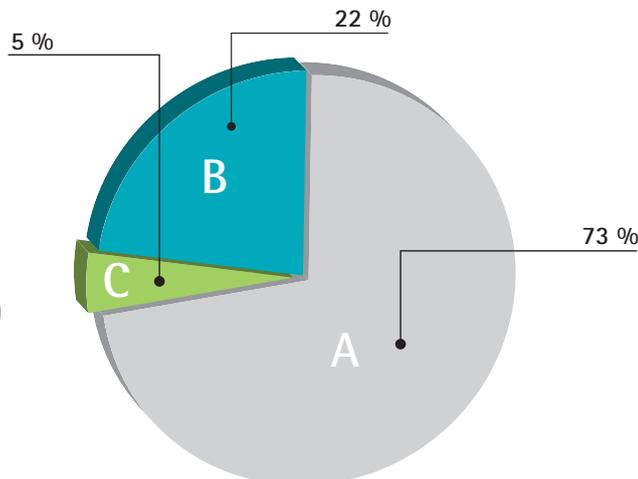
1 A. D. A. P. E. I.	100 €
2 AFSEP	100 €
3 Aide à Domicile	0,30 €/habitant 540 €
4 Arbres Paysages d'Autan	100 €
5 Association Anciens MF	150 €
6 F. N. A. C. A.	100 €
7 F. N. A. T. H.	100 €
8 Secours Populaire Français	150 €
Total associations extérieures à FLOURENS	1 340 €

B

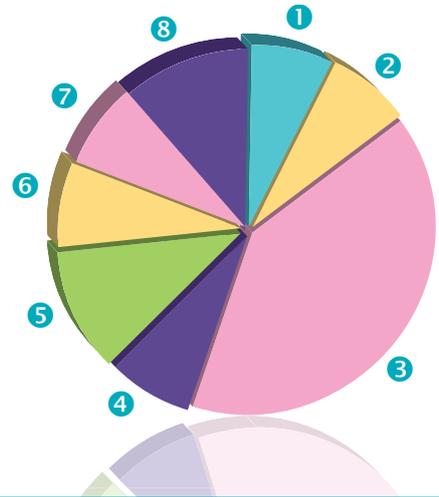
1 C. C. A. S.	6 000 €
2 Coopérative Elémentaire	2,30 € x 123 283 €
3 Coopérative Maternelle	2,30 € x 78 180 €
4 Classe Découverte Elémentaire	0,00 €
Total C. C. A. S. + Coopératives	6 463 €

C

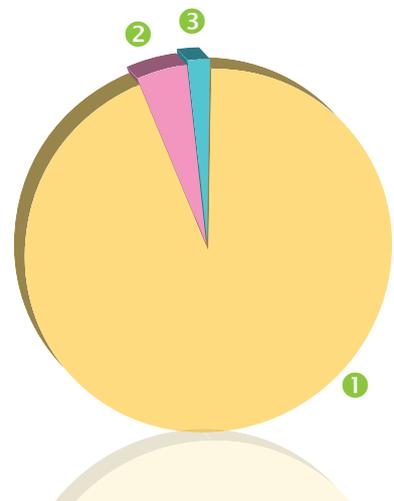
TOTAL SUBVENTIONS 28 643 €



Subventions accordées aux associations de la commune de Flourens en 2013



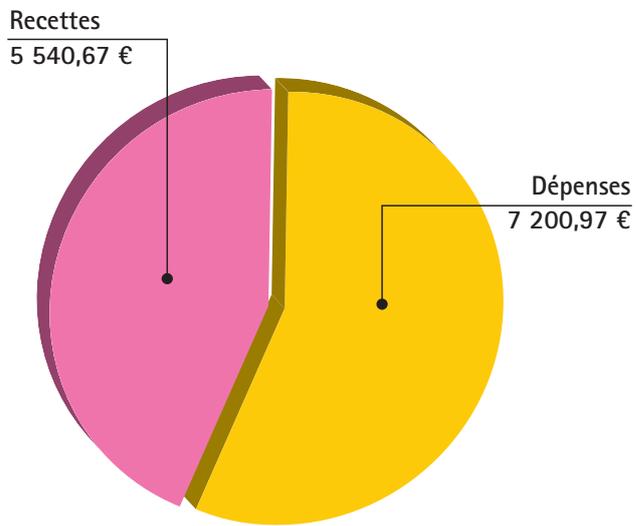
Subventions accordées aux associations extérieures à la commune de Flourens en 2013



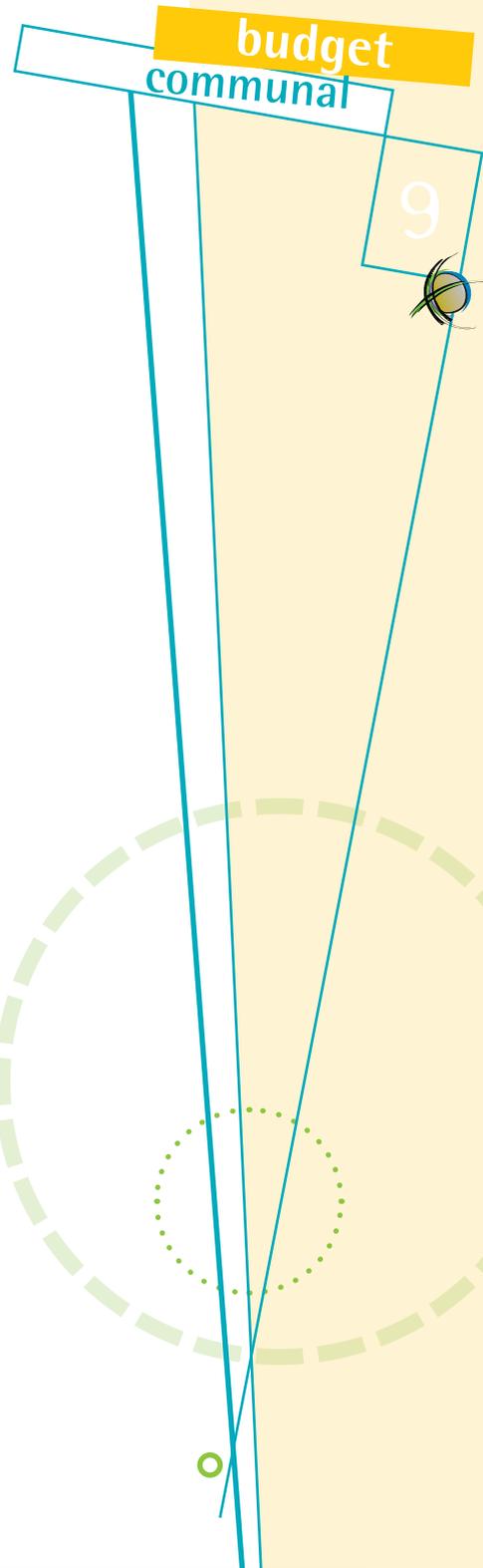
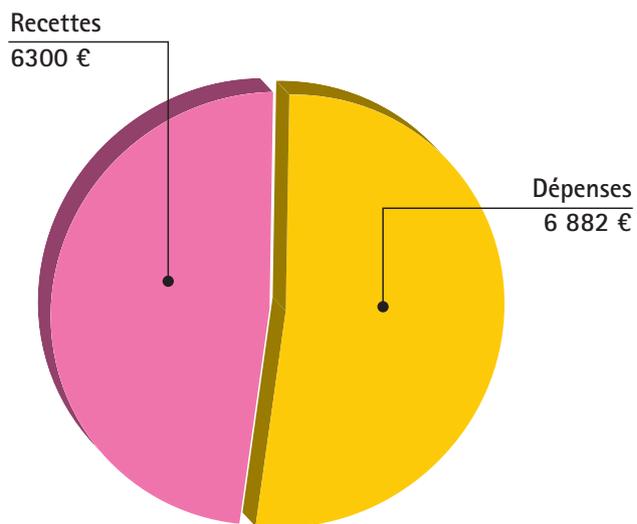
Subventions accordées pour le CCAS et les coopératives de la commune de Flourens pour l'année 2013

Finances du CCAS

Le compte administratif 2012 pour le CCAS



Budget primitif du CCAS 2013



Dépenses	6 882,00 €	Alimentation	4 000,00 €
		Documentation générale	132,00 €
		Versement à des organismes	410,00 €
		Fêtes et cérémonies	400,00 €
		Aide financière	1 940,00 €
Recettes	6 300,00 €	Concessions	300,00 €
		Subventions	6 000,00 €
Excédent 2012	582,00 €		
Total	6 882,00 €		

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes!

En partenariat avec la
CAMPAGNE ANTI-CAMBRIOLAGE 2013



EN VOTRE ABSENCE (même de courte durée)

- Fermez fenêtres et volets surtout ceux donnant sur l'arrière de votre maison.
- Fermez vos portails et portillons à clés.
- Enclenchez votre alarme intrusion.
- N'entreposez pas vos bijoux, chèquiers ou espèces dans vos chambres ou salles de bains (sachez qu'1 g d'or vaut 40 euros), cherchez un endroit improbable.
- Ne laissez pas vos clés de voiture dans le hall d'entrée.

LORS DE VOS DÉPARTS EN VACANCES

- N'hésitez pas à informer vos voisins de votre départ.
- Informez la gendarmerie de votre absence en remplissant le formulaire « tranquillité vacances » (téléchargeable sur le site : interieur.gouv.fr – tranquillité vacances).
- Signalez votre départ en vacances à la police municipale grâce à l'imprimé mis à votre disposition en Mairie.

N'hésitez plus à signaler à la gendarmerie (de jour comme de nuit) ou à la police municipale :

- Toute personne au comportement suspect qui n'est pas de votre quartier ou qui démarche dans votre rue ou dans votre immeuble.
- Tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, couleur, numéro d'immatriculation...).

Enfin

- Ne faites pas entrer chez vous ou n'ouvrez pas votre porte à un inconnu sans l'avoir formellement identifié.

**EN CAS DE CAMBRIOLAGE,
NE TOUCHEZ À RIEN ET FAITES LE 17**

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

cob.balma@gendarmerie.interieur.gouv.fr
3, avenue Victor-Hugo 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 75 80

police-municipale@flourens.fr
Mairie de Flourens
Hôtel de Ville 31130 FLOURENS
Tél. 05 61 83 60 19



Charte d'entretien des espaces verts de la commune

Pourquoi la commune s'engage dans une charte d'entretien des espaces verts ?

Le constat

Les molécules utilisées pour le désherbage des trottoirs, des voiries, du cimetière, des espaces verts sont régulièrement retrouvées dans les eaux superficielles et souterraines de notre territoire communal.

Les causes

La commune utilisait des produits phytosanitaires. Le transfert de produits phytosanitaires vers le lac peut être jusqu'à 40 à 50 fois supérieur en zone urbanisée par rapport aux terres agricoles. Les habitations sont connectées au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide sans dégradation préalable des molécules.

Les diagnostics des pratiques phytosanitaires et les plans de désherbage des communes révèlent :

- de nombreuses mauvaises pratiques (surdosage...),
- une non-conformité des produits utilisés, des locaux de stockage, des équipements de protection individuelle...,
- un manque flagrant de sensibilisation des personnes,
- un besoin de formation des personnels.

L'action

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité.

Objectif: zéro phytosanitaire (herbicides et pesticides) à Flourens

La charte comporte trois niveaux d'engagement :

- Phase 1 : Traiter mieux
- Phase 2 : Traiter moins
- Phase 3 : Ne plus traiter du tout chimiquement.

Où en sommes-nous ?

Nous avons déjà réalisé le diagnostic des pratiques et des comportements, ce diagnostic a été financé entièrement par l'Agence de l'Eau et la FREDEC en 2009.

- Nous avons formé et fait passer les diplômes aux personnels,
- Nous avons mieux traité en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement.
- Nous avons moins traité en raisonnant et en repensant l'entretien de tous les espaces communaux pour aboutir à la mise en place d'une gestion différenciée qui fait appel à des techniques d'entretien autres que chimiques et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces.
- Nous avons investi en matériel adapté (électrique, désherbeur thermique...). La Métropole nous fournit une balayeuse avec brosse métallique pour nettoyer les caniveaux.

Aujourd'hui nous sommes dans la phase 3 de la démarche.
Objectif: zéro phytosanitaire (herbicides et pesticides) à Flourens

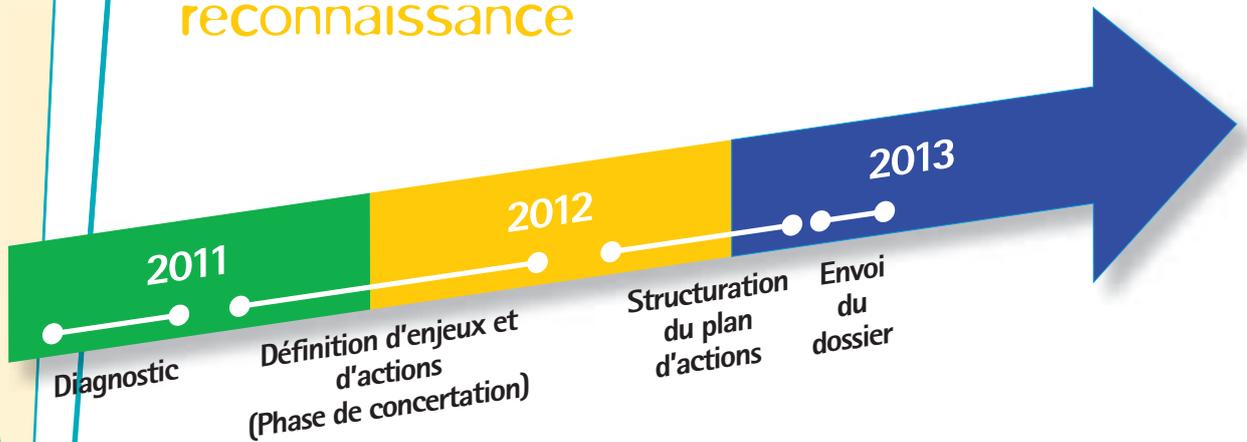
Nous sommes en cours de certification « zéro phyto » sur les espaces communaux de Flourens. Nous incitons les habitants de notre commune à tendre eux aussi vers cet objectif et ainsi contribuer à minimiser l'impact des herbicides et des pesticides sur la santé et l'environnement. Ainsi chacun apportera sa pierre pour le mieux vivre de tous à Flourens.



Agenda 21



Dernière ligne droite avant la soumission du dossier au Ministère pour reconnaissance



Cette première phase de notre agenda 21 a consisté à élaborer un plan d'action articulé autour de 3 axes, grâce à la participation de tous les citoyens intéressés à la démarche.

- 1 Agir pour l'environnement, la biodiversité, les ressources
- 2 Valoriser et préserver les atouts de Flourens
- 3 Dynamiser le « vivre ensemble » des hommes et des activités



Annabelle et Fanny, nos 2 chargées de mission A21, ont la responsabilité de mettre en forme le résultat de la concertation, de façon à présenter un dossier solide qui sera examiné par des experts du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Cette première phase s'est clôturée au niveau local par le 3^e Forum

A21 dont l'objectif était de faire le bilan de la participation avec les habitants et en tirer des conclusions, voire des actions correctives concrètes. La suite de la démarche a été présentée ainsi que les pistes d'amélioration et le futur de la participation.

La soirée s'est terminée autour de pâtisseries préparées par les participants.

Enfin, le 25 avril, une réunion publique était organisée pour présenter aux flourensois l'ensemble du plan d'actions afin de recueillir les ultimes commentaires.

Le conseil municipal a validé le plan d'action lors de la séance du 26 avril 2013.

Un grand merci à tous les participants. Nous sollicitons à nouveau toutes les bonnes volontés pour mettre en œuvre et suivre l'avancement des actions de notre/votre Agenda21.

À bientôt!

Dans l'enfance de chacun il y a un jardin



Que l'on ait un jardin trop petit, un jardin non cultivable, ou pas de jardin du tout, cultiver son lopin de terre reste possible grâce aux jardins familiaux, initiatives originales en plein essor.

Il s'agit de lotissements de parcelles, mises à disposition de familles pour qu'elles puissent jardiner et produire ainsi leurs propres légumes. En outre, ces jardins peuvent comporter des parcelles pédagogiques, à destination des écoles et centres de loisirs, et divers espaces communs.

Les jardins familiaux s'inscrivent totalement dans les enjeux du développement durable : ils permettent à des familles de jouir d'un espace de terrain et de renouer avec la nature en pratiquant un jardinage respectueux de l'environnement. Grâce notamment aux espaces communs et aux animations qui sont organisées sur place (repas, fêtes, etc.), ils constituent un lieu de vie, de rencontres, d'échanges, de partage, de citoyenneté et de convivialité. On peut également remarquer qu'ils favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle. Enfin, la production de fruits et légumes constitue un intérêt économique non négligeable. Une initiative aux bénéfices nombreux et précieux en somme...

Les jardins familiaux sont généralement gérés par une association. Par conséquent, le prix de location des parcelles se limite au remboursement des coûts d'usage (eau, électricité).

Même s'ils répondent tous aux mêmes principes, les jardins familiaux et partagés diffèrent d'une ville à l'autre, chacun comportant ses spécificités propres. Un tour d'horizon des jardins familiaux de Midi-Pyrénées permet de recenser quelques idées intéressantes, parmi tant d'autres :

- des parcelles collectives, à cultiver ensemble,
- un espace pédagogique « biodiversité » (ruches, observatoires à insectes, mare, etc.),
- diverses animations (cours de jardinage, lectures, café-débats, etc.),
- production de graines et de semences,
- un verger collectif,
- un jardin des arts (aménagements paysagers),
- des « jardins suspendus » pour les personnes à mobilité réduite,
- une bibliothèque thématique.

Avant de devenir un lieu qui se vit « ensemble », les jardins familiaux doivent être pensés, conçus, et créés « ensemble ». Que l'on soit intéressé pour jardiner ou pour apporter ses compétences à la création de jardins, participer à cette initiative est une expérience riche à tout point de vue.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité étudie actuellement la possibilité d'implanter des jardins familiaux et partagés sur la commune.

Pour nous aider à évaluer les besoins, merci de répondre au questionnaire joint.

POUR EN SAVOIR PLUS

ARPE
LES PETITS DÉJEUNERS

Nous vous invitons à participer (ou à suivre par internet en direct) au petit-déjeuner débat de l'ARPE : les jardins partagés, qui aura lieu le mardi 14 mai 2013 à la Maison de l'Environnement à Toulouse.
Renseignements et inscriptions : <http://petitsdejeuners.arpe-mip.com/>

Bandes enherbées : un couvert végétal à respecter !

Issues de la PAC et de la Directive Cadre Eau européenne, les bandes enherbées créent un couvert végétal en bord de parcelle agricole, généralement au bord des cours d'eau. Ce dispositif agroenvironnemental, mis en place par les agriculteurs flourensois, assume de nombreuses missions :

- filtration des eaux limitant le transfert des produits phytosanitaires vers les cours d'eaux et les nappes phréatiques ;
- favorisation de la biodiversité ;
- protection des sols contre l'érosion et donc



augmentation de leur qualité agronomique. Il est important de rappeler que les passages sur ces bandes enherbées sont strictement interdits.

Ces zones font, en effet, partie intégrante des parcelles agricoles et sont donc des propriétés privées.

De plus, les passages des piétons, vélos, motos, quads et chevaux dégradent fortement ces milieux et empêchent les bandes enherbées d'assurer leurs fonctions !

Sur Flourens, vous trouverez ces bandes enherbées principalement le long de La Seillonne entre Dremil-Lafage et Pin-Balma. Egalement le long du petit ruisseau port de mer qui part de la D826 et qui traverse le bois de la nouvelle antenne de téléphonie. Enfin, vers le Noncesse qui part de la zone industrielle jusqu'à Lasbordes.

Vous êtes donc invités à participer à l'effort commun de préservation des espaces et ressources naturels en respectant ce dispositif.

MERCI !

Entretenir, réhabiliter et valoriser notre patrimoine : une réelle volonté de la Municipalité

Après la réfection de la toiture de la chapelle de la Madeleine, après la mise aux normes de son système électrique de fonctionnement des cloches, après la remarquable réhabilitation et mise en valeur de son clocher par l'entreprise locale de maçonnerie Noël, c'est maintenant autour de l'église Saint-Martin de se refaire une beauté.

Suite à une mise en concurrence, le Conseil Municipal a choisi une autre entreprise locale, celle de charpente Saint-Martin pour procéder à la rénovation totale de la toiture pour un montant de près de 37 000 €.

Additionnés aux 25 000 € consacrés à la chapelle de la Madeleine, ce sont plus de 60 000 € en 3 ans que la commune a consacrés à l'entretien, la réhabilitation et la valorisation de notre patrimoine communal.



Rue du vivier/RD50d



Dans le cadre du projet de sécurisation de l'intersection rue du vivier/RD50d un aménagement provisoire a été mis en place.

La maîtrise d'œuvre de cet aménagement est assurée par le Pôle Est de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole.

Une consultation a été organisée afin que chacun puisse donner son avis (facilité, sécurité, amélioration possible...) sur cet aménagement provisoire. Le nombre de réponses a été de 39 soit 5,57 % des foyers. Le résultat de cette consultation est le suivant :

	Sécurité	Facilité d'utilisation	Limitation de vitesse
Satisfaisant	30	26	26
	77 %	67 %	67 %
Non satisfaisant	9	13	13
	23 %	33 %	33 %
Suggestions	Manque de visibilité rue du vivier/avenue de la Digue (2)	Qu'en pensent les agriculteurs et les bus ?	N'apporte aucune amélioration à la vitesse excessive chemin Lasserre (5)
	Reconsidérer le plan de circulation global du village avec les nouveaux et futurs lotissements	Mettre un "stop" en venant du RD50d en descente vers Flourens. Le panneau "laisser le passage" pas toujours respecté	Réduire la vitesse à 30 km/h aux abords de l'intersection
	Différence de niveaux entre la RD50d et la voirie communale. Reprofiler la RD50d et la voirie communale	La RD50d devrait rester prioritaire et le chemin Lasserre et la rue du vivier devraient céder le passage au carrefour	Création d'un rond-point (3)
		Le laissez-passer du chemin Lasserre vers la descente du lac (priorité à gauche) n'est pas évident	

L'analyse fait apparaître le peu (- de 6 %) de réponses des Flourensois pour cette consultation. Deux tiers des personnes qui ont répondu sont satisfaites de l'aménagement provisoire.

Les remarques les plus importantes concernent la vitesse excessive des véhicules constatée sur le chemin Lasserre.

Le résultat de cette consultation a été envoyé au Pôle Est de la Communauté Urbaine (CUTM) avec un double objectif pour la mise en œuvre de l'aménagement définitif :

- garder l'organisation de l'aménagement actuel,
- prévoir un aménagement qui réduise la vitesse des véhicules à cette intersection.

Le Pôle Est de la CUTM proposera donc un projet qui tienne compte des remarques ci-dessus.

Réunion publique « Cœur de village »

Une cinquantaine de personnes a assisté, le 4 avril dernier, à la réunion publique proposée par la Municipalité concernant la présentation de l'avant-projet d'une partie du « Cœur de village ».

Après avoir rappelé que pour l'occasion un groupe de travail, composé d'élus et d'administrés de la société civile, avait été constitué mi-octobre 2011 pour réfléchir à la mise en place d'un cahier des charges, le Maire Didier Cortes a présenté la proposition de la nouvelle

organisation de l'avenue de la Digue et de la rue des Ecoles.

Conformément aux nouvelles compétences depuis l'entrée de la commune dans la CUTM, les études et la maîtrise d'ouvrage sont du ressort de Toulouse Métropole.



Quatre thèmes ont été abordés: la sécurisation des intersections, la création de modes doux de transport, la réduction de la vitesse et le partage de l'espace public.

La sécurisation des intersections a été déclinée sous la forme d'aménagements (îlot central) pour les croisements entre l'avenue de la Digue et le chemin Lalie-Cisarol, le chemin du Chêne Vert, la rue de la Fontaine et l'impasse de la Digue (sortie de la crèche).

Concernant la création des modes doux de transport, les trottoirs seront refaits avec un minimum de 1,4 m de largeur et une bande cyclable est envisagée sur la partie droite de la chaussée dans le sens de la montée.

Enfin pour réduire la vitesse, un plateau 30 km/h verra le jour au milieu de l'avenue,

à hauteur de la rue de la Fontaine et un îlot central, franchissable pour les véhicules agricoles, sera installé tout le long de l'avenue afin de réduire la dimension de la chaussée.

La philosophie du traitement de la rue des Ecoles est tout autre: créer un espace véhicules/cyclistes/piétons partagé avec une limitation de vitesse à 20 km/h. Les places de parking seront conservées mais organisées différemment: elles seront reportées à droite et à gauche de la chaussée.

Cette présentation a appelé quelques commentaires, questions et propositions de la part des personnes présentes auxquels le Maire et son adjoint chargé des travaux et de la voirie, Francis Rouzaud, ont répondu.

Aménagement du « cœur » du village de Flourens



Défi Familles à énergie positive : les inscriptions sont ouvertes !



Après avoir testé une première fois ce dispositif en interne, Toulouse Métropole lance la session 2013-2014 du défi Familles à énergie positive.

Cette opération mêlant convivialité et économies, consiste à diminuer ses dépenses énergétiques par des gestes simples durant la période hivernale.

Le défi se réalise en équipe (regroupées selon des zones géographiques), ce qui permet de créer des liens sociaux et d'instaurer une forte dynamique de groupe.

Tout au long de l'hiver, les familles auront l'occasion de se retrouver et d'échanger lors de soirées conviviales et instructives !

Nous recherchons donc des familles flourensoises motivées pour participer à ce défi et décrocher la « palme » des économies d'énergies intelligentes !

Pour vous inscrire (seul ou en groupe), faites-nous signe à l'adresse agenda21@flourens.fr ou rendez-vous directement sur le site de l'événement : <http://toulouse-metropole.familles-a-energie-positive.fr/>

Le « Bavardoir » discussions, activités, jeux & Co à Flourens

INITIATIVE

Les deuxième et quatrième lundis de chaque mois à partir de 15 h, le hall de la salle des fêtes se transforme et accueille diverses activités, autour desquelles se rassemblent généralement de 20 à 30 Flourensois.

Initié par l'association ATA, le « Bavardoir » est un lieu et un moment de rencontres et d'échanges, ouvert à tous. Pendant que les créateurs et créatrices s'adonnent au tricot ou au crochet autour d'une longue table, les conversations vont bon train autour des parties de tarot, belote, de Scrabble et autres. Ceux qui préfèrent feuilleter des revues ne sont pas en reste, puisque la bibliothèque municipale met à disposition une sélection de magazines.

Au cours de l'après-midi, des boissons, thé et cafés sont proposés.

Pas besoin d'être joueur ou amateur de tricot pour profiter du « Bavardoir ». En effet, les diverses activités proposées servent de support

à la rencontre ; le but est avant tout de permettre à tous ceux qui le souhaitent, de passer un moment de convivialité, ensemble.

Depuis sa création en septembre dernier, le « Bavardoir » a accueilli plus d'une trentaine de personnes différentes. L'arrivée de nouvelles personnes, petit à petit, promet un bel avenir à cette initiative !



La communale s'adresse aux poilus

Pourquoi la guerre ?

Maurice Maréchal, un autre poilu, écrivait depuis le front :

Là un lieutenant du 74^e, là un capitaine du 129^e ; de tous côtés, par groupes de 3,4 quelquefois isolés et encore dans la position du tireur couché, gisent des pantalons rouges. Ce sont les nôtres, ce sont nos frères, c'est notre sang. On en amène un : il n'est pas mort, mais une plainte sort, vagissement ininterrompu. Pauvre petit, sans soutien, qui n'a pas la maman pour le consoler. Il a une plaie béante à la tête, il va mourir. J'ai vu sa médaille « Louis Barrière, 4^e bureau, 1913 », il a 20 ans. Plusieurs sont adossés à des arbres le long de la route, on s'occupe d'eux. Il n'y a rien à faire, n'est-ce pas ! Le pansement individuel, et c'est tout. Ah ! Horribles gens qui avez voulu cette guerre il n'y a pas de supplices dignes pour vous.

Célia, Quentin, Paul et Maëlle lui disent :

Nous, élèves de CM2, nous sommes en 2012. Nous avons lu ta lettre et nous voudrions te dire : peut-être que nous n'avons pas vécu la guerre mais nous nous demandons toujours pourquoi la guerre ? Et nous pensons que c'est horrible. On pense à toi et à tous tes coéquipiers même ceux qui sont décédés. Pour nous tu as du courage et de la volonté.

Suite du n° 39

Comme évoqué dans notre précédent numéro, nous poursuivons notre voyage historique à travers la correspondance des enfants adressée aux poilus.

Le 11 novembre, 94 ans après, pourquoi ?

Depuis hier tout est fini !

On l'a su bien vite et tu penses de la joie de tous les poilus.

Fini les balles, les marmites et tout le tremblement !

Un mot de Foch, un ordre et tout s'est tu ! C'est fantastique et on a de la peine à y croire.

12 novembre 1918, Armand Lantier

*Cher Armand Lantier,
Nous élèves de CM2, nous sommes en 2012.
Nous avons lu ta lettre et nous voulons te dire que nous sommes heureux que la guerre soit enfin finie.
Vous pouvez retrouver votre famille adorée. Nous espérons que vous n'êtes pas trop blessés.
Nous espérons que vous vivez heureux jusqu'à la fin de votre vie.
Nous fêtons tous les 11 novembre votre victoire !
À bientôt,
Clément, Vincent,
Emma, Magomed,
Marie et Léa.*



Réforme des rythmes à l'école primaire reportée à la rentrée de 2014

Une large consultation au sujet de la réforme des rythmes à l'école primaire a été menée par J.P. Fouchou-Lapeyrade (Maire Adjoint chargé de l'Education), le Conseil Local de la FCPE et Didier Cortes (Maire).

Dans un premier temps M. Fouchou-Lapeyrade a rencontré les enseignants des deux écoles, puis les représentants de la FCPE de Flourens. Les élus de la commission éducation et l'ensemble du Conseil Municipal ont aussi participé à la réflexion.

Le but de ces rencontres était d'expliquer la nouvelle réforme et recueillir l'avis de chacun des intervenants: équipes pédagogiques, association de parents, parents et élus.

Le guide pratique de la réforme des rythmes à l'école primaire était consultable soit en mairie soit sur le site internet de la commune.

Puis un questionnaire (Mairie/FCPE) a été adressé via le cahier de l'enfant à chaque famille le 22 février, pour demander aux parents de faire connaître leur choix avant le 15 mars: application de la réforme en 2013 ou en 2014.

Sur les 201 questionnaires (un par enfant), 123 ont été retournés dans les délais.

La participation a été de 61,2 % : 95 voix pour un report en 2014 (77 %) et 28 voix pour l'application en 2013 (23 %).

Le 19 mars s'est tenu le Conseil d'Ecole de la maternelle et le 21 mars celui de l'école élémentaire. Les deux conseils se sont exprimés à l'unanimité pour un report en 2014 et la mise en réflexion immédiate d'un PEDT (Projet Educatif De Territoire).

Le mercredi 27 mars, M. Cortes a adressé une lettre recommandée au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour lui indiquer le souhait de la commune de reporter la réforme à la rentrée 2014.



Visite de la cantine scolaire de Flourens

28 janvier 2013

Le lundi 28 janvier 2013, la cantine de Flourens a ouvert ses portes à un reporter de Toulouse Métropole, venu filmer un service à la cantine scolaire, dans le cadre d'un reportage sur les bonnes pratiques en termes de prévention et gestion des déchets dans la Communauté Urbaine.



Le premier service commence à midi. Les enfants inscrits en maternelle arrivent les premiers. Ils prennent leur repas par tablées de 7, chaque table accueillant un animateur du centre de loisirs, qui mange avec les enfants, les aide pendant leur repas (servir, couper la viande, etc.) et les accompagne dans la prise de bonnes habitudes alimentaires. Les classes de CP et CE1 arrivent peu après.

La nourriture est présentée dans des barquettes, telles que fournies par le prestataire, de sorte qu'il y ait une barquette par table.

À table, les déchets sont regroupés dans les barquettes vides par les adultes accompagnants (pour les maternelles) ou par les enfants eux-mêmes (pour les primaires). Les adultes se lèvent ensuite pour jeter le tout.

Les déchets compostables sont jetés dans des bio seaux de 12 l chacun.

Les barquettes en plastiques sont nettoyées pour être ensuite récupérées par le fournisseur. Les autres déchets sont jetés dans la poubelle noire.



Pour faciliter ce tri, mis en place récemment, adultes et enfants devront prendre l'habitude de réaliser un tri préalable à table comme séparer des emballages plastiques de fromages des épluchures de fruits. Il est également prévu d'afficher un guide afin d'écartier les doutes sur les produits à composter ou non.

À la fin du service, les deux seaux, presque pleins, sont vidés dans le composteur situé derrière la cantine. Ainsi, le composteur reçoit environ 4 seaux de 12 litres de déchets par jour de cantine. Cela varie bien sûr en fonction des repas servis. De plus, des apports de déchets organiques secs (broyat, résidus de tonte, etc.) sont ajoutés une fois par semaine.



Alors que les enfants du premier service quittent la cantine, un groupe d'enfant de niveau CM2 vient aider à nettoyer puis dresser les tables pour le deuxième service. Il a été proposé qu'ils aient également en charge de vider les seaux de déchets organiques dans le composteur. Cela permettrait de sensibiliser les enfants au compostage, de les responsabiliser, et de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans le cadre des animations sur les déchets.

Les autres enfants arrivent ensuite vers 12 h 45, le deuxième service commence. Au total, ce sont près de 200 couverts par jour qui sont assurés par la restauration scolaire.

L'action sociale à Flourens

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une institution locale d'action sociale qui met en place, à ce titre, une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec les institutions publiques et privées. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion en ayant son propre budget.

Le CCAS peut être sollicité directement par l'administré ou bien être « saisi » par les services sociaux lorsqu'une famille rencontre des difficultés.

Le CCAS de Flourens travaille en partenariat avec les services sociaux, il supporte financièrement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Sur notre commune le CCAS intervient essentiellement pour :

- ✓ aider financièrement les familles des enfants scolarisés dans nos écoles, en leur permettant de continuer à bénéficier de la cantine, de l'ALAE et de la CLSH,
- ✓ prendre en charge ponctuellement le montant d'une facture : Eau, EDF, GDF, fioul... lorsque la personne est en difficulté passagère,
- ✓ le portage des repas à domicile,
- ✓ offrir le repas de Noël à nos aînés,
- ✓ relayer auprès des bailleurs sociaux les demandes de logements sociaux.

La commission Services à la Personne

Dans le cadre des Services à la Personne, a été mis en place un plan « Accompagnement Été » qui permet, à des personnes âgées et vivant seules, qui en ont fait la demande, de rester en contact et d'assurer une présence vigilante lors des vacances.

Il est également proposé divers ateliers à l'adresse des aînés : atelier Bien Vieillir, atelier Equilibre, atelier Mémoire...

Accompagnement été 2013

Comme chaque année, nous allons prochainement constituer un registre nominatif pour la mise en œuvre du plan d'accompagnement été 2013 (plan de gestion de la canicule).

Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le suivi du plan d'accompagnement été 2013 est réalisé sur le terrain par les policiers municipaux et les membres de la Commission Municipale « Services à la Personne », au travers de contacts téléphoniques et de visites ponctuelles à tous ceux ou celles inscrits sur le registre.

Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez vous signaler au secrétariat de la mairie ou auprès des policiers municipaux.

Atelier Mémoire



Le 6 décembre 2010 une réunion publique sur le thème de « la prévention et le bien vieillir » était organisée à Flourens, en partenariat avec l'association « À Tout Âge », la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi-Pyrénées Sud, l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) et le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire.

Au cours de cette réunion deux ateliers ont été présentés : Equilibre et Bien Vieillir. L'objectif, pour la municipalité de Flourens, était de s'inscrire dans une politique de soutien à domicile et de prévention de la dépendance.

Depuis cette date trois ateliers ont été mis en place à Flourens : Equilibre, Bien Vieillir et Pac Eureka (atelier Mémoire).

Ces ateliers s'adressent à des personnes de plus de 60 ans. Ils sont des moments de rencontre, d'échanges, l'occasion de créer des liens, de changer juste un peu les habitudes !

Le dernier en date, l'atelier Pac Eureka, a démarré le 21 septembre 2012 et s'est terminé le 15 février 2013. Sur les 15 personnes inscrites au départ, toutes n'ont pas pu, ou n'ont pas souhaité participer à l'ensemble des 15 séances.

En fin d'atelier, un bilan a été réalisé par M^{me} Pujol, Assistante Sociale de la Mutualité Sociale Agricole : l'animatrice et les participants ont su créer une dynamique de groupe,

ce qui a favorisé échanges, partages et bonne ambiance. Un des axes principaux de travail était basé sur le vocabulaire. Cela a été très apprécié par certaines personnes, peut-être moins par d'autres. Est-ce la raison des « abandons » constatés ?

Le travail effectué a permis une prise de conscience sur les capacités à mémoriser. Des outils pour progresser ont été proposés. Lors de cet atelier, des tests ont été réalisés en début et fin de formation. Le groupe a été surpris des résultats obtenus lors du test final et des progrès réalisés.

Au cours du bilan, M^{me} Pujol a fait une présentation des différents ateliers proposés par l'ASEPT-MSA. Certains d'entre vous ont manifesté un intérêt pour l'atelier « Nutrition » et également pour donner une suite à l'atelier mémoire tel que « mémo-poursuit ». Des personnes du groupe sont prêtes à se retrouver chez l'une d'entre elles et organiser une co-animation à tour de rôle pour continuer ce travail sur la mémoire.

Nous pensons que cette démarche correspond aux attentes de certains d'entre vous, et est très certainement bénéfique et enrichissante. Pour continuer sur cette dynamique, nous sommes en train de travailler sur la mise en place d'un nouvel atelier pour le dernier trimestre 2013. Les informations nécessaires vous seront diffusées en temps utile.

Flourens à l'heure occitane

La semaine « Flourens à l'heure occitane » qui s'est déroulée du 20 au 25 mars, a été riche en événements.

Organisée par la municipalité et l'association Florus qui fêtait ses 10 ans, nous avons vécu des moments très forts.

Pendant 6 jours, une exposition dans le hall de la salle des fêtes a regroupé les œuvres de 2 artistes régionaux, de styles différents mais très complémentaires.

Sylvia Segall, ancienne flourensoise, a présenté ses tableaux, plutôt abstraits et très colorés.

Perry Taylor, a exposé ses dessins humoristiques sur la vie à la campagne. Avec un regard tendre et amusé, cet anglo-gascon retraduit l'esprit du Sud-Ouest avec ses habitants, ses paysages, sa culture et son patrimoine.

À deux reprises, la bibliothèque s'est associée à cette manifestation en présentant divers ouvrages touristiques mais aussi historiques de notre région et de l'Occitanie.

Le vendredi, le Poutou de Toulouse, groupe folklorique renommé de notre région a animé dans un premier temps la matinée auprès des enfants des écoles de la commune. Le soir, avec un groupe plus étoffé, il nous a initiés aux danses occitanes dans une ambiance chaleureuse. Les Flourensois, après avoir découvert ces danses variées, sont prêts aujourd'hui à participer à des bals occitans !

Le samedi, le concert de Nadau a rempli la salle des fêtes. 400 places ont été installées pour accueillir les Flourensois mais aussi de nombreuses personnes venues de Montpellier, d'Albi et des villages voisins. Un formidable



concert nous a été donné. Mettre en harmonie la cornemuse et la guitare électrique, la poésie et les notes de musique, la belle langue d'Oc avec le français le tout avec beaucoup d'humour, voilà en résumé ce que nous a offert Nadau. Tout le monde est reparti enchanté avec une envie de les revoir.

Pourquoi pas à Toulouse en 2014 pour fêter leurs 40 ans !

L'organisation de ces manifestations a été une heureuse initiative et une belle réussite en associant la commission animation-culture et l'association Florus.

Les élèves flourensois nous racontent l'animation sur les danses occitanes

Les maternelles

Nous sommes allés à la salle des fêtes voir le groupe occitan Poutou de Toulouse. Claude nous a présenté les instruments de musique : La flûte, l'accordéon, le hautbois, la bombe, la cornemuse, « la chèvre ».



Marie et Claude nous ont aussi présenté leurs costumes : les sabots, les chapeaux et les bérets, les chemises, les ceintures, les jupons, les jupes qui servent à mettre les œufs et les légumes.

Puis nous avons fait une grande ronde et nous avons dansé.



CE1

Nous sommes allés à la salle des fêtes voir le groupe folklorique occitan Poutou de Toulouse. Nous avons vu des instruments : la bombe, la cornemuse, le haut-bois, la flûte, l'accordéon, le pipeau, « la chèvre ».

Nous avons vu les costumes : les sabots, la taillole, le paillole, un tablier, une jupe, un jupon, une culotte longue, les longues chaussettes, la chemise.

Les robes étaient jolies et longues ; le tablier avait deux poches qui servaient à mettre les patates et les œufs.

Nous avons fait des danses : l'ours et Jean Petit qui danse. C'était bien.

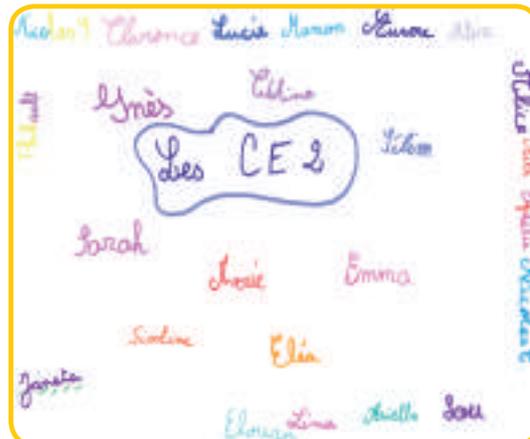
Nous avons aimé danser et écouter les instruments de musique. Mais certains élèves n'ont pas aimé la bombe parce que ça faisait trop de bruit.

CE2

C'était bien d'apprendre comment c'était avant, de découvrir les danses, les instruments, la musique et les tenues (surtout les sabots et les robes). C'était intéressant de voir les instruments fonctionner surtout la cornemuse de chèvre et la bombe !

Nous avons aussi aimé apprendre comment les dames transportaient les légumes dans leurs tabliers.

Nous voulons aussi remercier le Poutou de Toulouse de nous avoir invités.



Orchestre de Chambre de Toulouse



Le vendredi 12 avril, Flourens accueillait l'Orchestre de Chambre de Toulouse. Comme pour toute manifestation culturelle organisée par la municipalité, ce sont tout d'abord les enfants des écoles qui ont découvert vendredi matin les musiciens et leurs instruments. Renaud Gruss, contrebasse solo, leur a parlé de l'histoire de la musique et a répondu à toutes leurs questions. Ainsi, c'est avec enthousiasme que certains sont revenus avec leurs parents pour le concert de la soirée qui avait pour thème « Mozart, de Léopold

à Wolfgang ». 300 personnes se sont déplacées pour écouter avec un grand plaisir les 10 cordes solistes, dirigées par Renaud Gruss, pour un programme très accessible et de grande qualité. Tout d'abord Léopold Mozart, avec la symphonie n°3 en sol, suivi de Haydn avec le quartet n°81, puis la célèbre petite musique de nuit de Wolfgang A. Mozart. Une découverte pour certains, un plaisir sans cesse renouvelé pour d'autres avec ce répertoire très classique, mais une soirée inoubliable pour les 300 participants.

Produits et vins du terroir

Cette année c'est sur la seule journée du 14 avril que vous êtes venus découvrir, admirer et déguster les PRODUITS ET VINS DU TERROIR. Journée qui permet de consommer « naturel », du producteur au consommateur.

- **DECOUVERTE** des nouveaux exposants,
- **DEGUSTATION** d'aligot, de charcuterie, de gâteaux à la broche assortis du meilleur cru,
- **APPROVISIONNEMENT** essentiellement, de bouteilles de bon vin afin de pouvoir les partager en famille ou entre amis... en attendant l'an prochain pour refaire son marché !

- **PLAISIR** des yeux avec les tableaux exposés par le cours de dessin de l'ATA, plaisir également du livre, en feuilletant les ouvrages mis à disposition par la bibliothèque municipale,
- **FLANERIE** autour du matériel ancien, dont se servaient nos grands-parents, prêtés pour l'occasion par la famille Latger, l'occasion de souvenirs pour certains, et de découverte pour les plus jeunes.

Une journée pour tous les goûts et pour tous les sens...



L'offre de santé s'étoffe à Flourens

FARAUD Emilie	LAMBERT Juliette	Géraldine LEVEQUE	Elise GUERRIER GUYON	Anne-Sophie VIGNERON
Ostéopathe D.O.	Orthophoniste	Sophrologie	Psychomotricienne	Psychologue-Psychothérapeute
Place de l'Eglise 31130 FLOURENS Tél. : 06 43 79 73 98	Place de l'Eglise 31130 FLOURENS Tél. : 06 27 74 81 21	Place de l'Eglise 31130 FLOURENS Tél. : 06 67 97 63 27	Place de l'Eglise 31130 FLOURENS Tél. : 06 76 99 75 03	1 chemin du Chêne Vert 31130 FLOURENS Tél. : 06 15 48 61 94

Les nouvelles entreprises du village



Folie Douce

Le collectif « l'atelier Folie Douce » est né à Toulouse au printemps 2010. Il rassemble 12 jeunes créateurs issus du Lycée des Métiers d'Arts de Revel (31), s'illustrant dans divers domaines tels que l'ébénisterie, la marqueterie, le tournage, la sculpture, la tapisserie et maroquinerie ou encore la peinture décorative. Cette association permet au groupe de valoriser les Métiers d'Art dans l'ameublement, préparer des événements (salon, expositions), mais aussi d'exprimer leur savoir-faire autour de projets en commun dans un atelier commun.

Adresse : 19 chemin de la Madeleine
31130 Flourens
Site : www.latelierfoliedouce.fr

G.T.A.

SARL Gestion Technique Aménagement
Votre partenaire espace vert

- Du particulier au professionnel
- Contrat entretien annuel
- Créations personnalisées
- Elagage et abattage
- Arrosage intégré
- Multiservices

Z.A. Le Vignalis
13, chemin de Lancefoc — 31130 FLOURENS
Tél. 05 61 12 42 14 — Fax : 05 34 44 96 99
e-mail : g.t.a.societe@wanadoo.fr
Monsieur Stéphane PERIES, Gérant
Portable : 06 79 66 50 09

Gastronomia

Envie de vous faire plaisir avec de bons produits ?

Gastronomia, spécialiste de la vente à domicile de produits gastronomiques, est heureuse de vous informer de son installation à FLOURENS, 42 avenue du Lac.

Vous souhaitez participer à une réunion-dégustation autour d'un panier gourmand ou organiser une réunion à votre domicile, entouré de vos amis, nous nous tenons à votre disposition soit pour animer votre réunion, soit pour vous aider à l'organiser.

(Cadeaux pour l'hôte ou l'hôtesse et les participants)

N'hésitez pas à nous rendre visite ou nous contacter au : 05 34 43 15 95
Gastronomia – 42, avenue du Lac – 31130 FLOURENS – Tél. 05 34 43 15 95
e-mail : gastronomia.france@orange.fr — RCS Toulouse 790 541 874

État Civil

Naissances

2012		
DREANO Corentin, Emerik, Michel	30/12/2012	
2013		
ZARDO Jordan, Alain, Barthélémy	20/02/2013	
MAUREL Roxane, Alice, Jasmine	07/03/2013	
ENAMANI Camélia	02/04/2013	
MERVILLE COMET Lilya, Aline, Eléanore	06/04/2013	

Décès

RIVALS, Jean, Clément, Marie	18/01/2013
GIRALT Jorge	10/02/2013
ANTIC Clotilde, Marie épouse MESTRE	25/02/2013
LOZANO Angèle, épouse PARDO	27/02/2013
RENAUD-BEZOT Simone, Louise, Rosa épouse FILAIRE	03/03/2013
ROBINEAU Renée, Alphonsine épouse CLAVERIE	18/03/2013
ALBERT Jeanne, Juliette, Françoise, Elisabeth	11/04/2013

Calendrier des Manifestations

mai 2013 à juillet 2013

Dimanche 12 mai	Boule Rouillée	Journée	Concours
Jeudi 16 mai	Municipalité	19 h	Réunion Publique Budget
Vendredi 31 mai/ dimanche 2 juin	Comité des fêtes	Vendredi soir + journée samedi, dimanche	Fête Locale
Samedi 8 juin	CAJ-ALAE-ALSH	Journée	Fête Enfance jeunesse au Stade Municipal
Vendredi 14 juin	Ecoles	18 h 30	Fête des écoles
Samedi 15 juin	Les Colverts		Spectacle de fin d'année
Samedi 22 juin	Dose d'Art Scénic	21 h	Spectacle Théâtre
Samedi 29 juin	Les Colverts	Après-midi	Spectacle de musique
Dimanche 7 juillet	ATA	À partir de 11 h 30	Fête de l'Association